



## COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022  
Législature 2020-2025  
Salle du Conseil municipal



**Présent-e-s**

**Exécutif :**

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

**Bureau du Conseil**

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

**Conseillère municipale**

Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
-------------------------	-----------------

**Conseillers municipaux**

M. André FERREZ  
M. Bastien STAUFFER  
M. Éric WYSS

**Excusé-e-s**

M. Sébastien DORAND  
M. Alexandre SIZONENKO  
M. Jorge VARELA  
M. Robin VIDONNE

**Procès-verbaliste**

Mme Emmanuelle MAIA



**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux
6. Projet de délibération – DM 2022\_32 – approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2023
7. Projet de délibération – DM 2022\_29 – crédit de 30 300 F destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds Intercommunal de Développement Urbain (FIDU) – 2023
8. Projet de délibération – DM 2022\_30 – fixation du montant de la taxe professionnelle 2023
9. Projet de délibération – DM 2022\_31 – indemnités allouées aux maire et adjointes 2023
10. Projet de délibération – DM 2022\_28 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 33 060 F – Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU)
11. Projet de délibération – DM 2022\_33 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 100 000 F – transformation et aménagement du local parascolaire
12. Projet de délibération – DM 2022\_34 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 100 000 F – reprofilage route de Gy – tronçon Temple - Turaines
13. Projet de délibération – DM 2022\_35 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 24 210 F – aménagement cimetière et agrandissement columbarium
14. Comptes rendus des commissions

15. Dates des prochaines séances
16. Propositions individuelles et questions
17. Divers



**Le Président** ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et annonce les personnes excusées.

**1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

**2. Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2022**

**Le Président** passe en revue, page par page, le procès-verbal du 17 novembre 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

**3. Communications du Maire et des Adjointes**

**Le Président** passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

**M. Antoine Cornut**

Budget de fonctionnement

**M. Antoine Cornut** souhaite revenir sur les propos de M. Alexandre Sizonenko, lors de la dernière séance du conseil, concernant les rubriques réceptions, loisirs, voyages, etc. M. E. Solèr, Mme Myriam Rivollet et **M. Antoine Cornut** sont revenus en détail sur lesdites dépenses. En réalité, le total de Fr. 100'000.- évoqué par M. Alexandre Sizonenko inclut toutes les dépenses en lien avec les aînés, la jeunesse, les manifestations (1<sup>er</sup> août, vogue, promotions scolaires, etc.), les sorties, les déplacements ou les voyages organisés par la commune, etc. Contrairement à ce que pourrait laisser croire la remarque de M. Alexandre Sizonenko, la commune ne dépense pas annuellement Fr. 100'000.- pour des frais de bouche. **M. Antoine Cornut** tient à la disposition des intéressés un tableau Excel détaillé de ces différentes dépenses.

*Arrivée de M. Bastien Stauffer.*

GIAP

Les autorités ont rencontré, fin novembre, leurs nouveaux contacts au sein du GIAP (M. Branche).

Notification des actes de poursuite

Le 6.12.2022, **M. Antoine Cornut** a participé à une rencontre avec les communes participant au dispositif de police municipale au sujet de la notification des actes de poursuite (transfert de tâche canton/communes). Un arrondissement sera créé et les actes de poursuite seront, dans un premier temps, centralisés à la police municipale. Les communes n'ont pas encore décidé qui distribuerait lesdits actes de poursuite, dont le nombre est encore inconnu. Pour information, les communes seront indemnisées à hauteur de Fr. 50.-/acte notifié.

**M. Antoine Cornut** demande le huis clos pour le point suivant.

*Le huis clos est levé.*

**Mme Magali Ouedraogo**

**Mme Magali Ouedraogo** n'a rien de particulier à communiquer.

**Mme Danièle Yakoubian**

Autorisation de construire

L'autorisation a été accordée pour le projet de démolition d'une maison et la construction d'un immeuble de 10 appartements situé route de Gy, sur la parcelle à côté de l'allée des Tilleuls. Le projet prévoit 20 places de stationnement en sous-sol. **Mme Danièle Yakoubian** fait circuler ledit dossier pour les élus intéressés.

#### Étude de la vitesse et du stationnement dans le village

CITEC nous a informés que les techniciens de Datacollect ont effectué des relevés pour l'enquête de stationnement public dans le village. Ils nous reviendront en début d'année prochaine avec des idées et des concepts.

#### Chemin de Beaupré

La construction du futur bâtiment devrait commencer début 2023.

#### Escalade

La fête<sup>4</sup> de l'Escalade, vendredi dernier, s'est très bien passée. Les enfants, qui étaient bien déguisés, ont chanté le Picoulet. La marmite, le jus de pomme et le vin chauds ainsi que la soupe étaient excellents. La place Gyvi, plus vaste que la cour de l'école, a accueilli ce moment convivial et très sympathique.

**M. Antoine Cornut** ajoute que la Mairie a reçu un certain nombre de retours positifs.

La prochaine manifestation aura lieu jeudi prochain (fête de Noël), rappelle en conclusion **Mme Danièle Yakoubian**.

#### **4. Communications du Bureau**

**Le Président** communique les dates des séances du Conseil municipal pour le second semestre 2023 : 21.9, 19.10, 23.11, 14.12.2023. Mme Myriam Rivollet rappellera celles-ci par e-mail.

#### **5. Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux**

**Le Président** communique la décision du 16 novembre 2022 de l'Assemblée générale de l'ACG relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention complémentaire de 5,36 millions de francs à la Ville de Genève pour financer son dispositif d'hébergement d'urgence en 2022.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'AG de l'ACG.

#### **6. Projet de délibération – DM 2022\_32 – approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2023**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture de la délibération.

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** propose de passer au vote.

<b>À la majorité (3 oui, 1 abstention), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022_32.</b>
--

#### **7. Projet de délibération – DM 2022\_29 – crédit de 30 300 F destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds Intercommunal de Développement Urbain (FIDU) – 2023**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture de la délibération.

**M. Bastien Stauffer** souhaiterait savoir pourquoi ce crédit, pourtant récurrent, ne figure pas dans le budget.

L'amortissement y relatif sera inscrit dans le budget 2024, s'agissant d'une charge d'investissement (et non de fonctionnement), rappelle **Mme Myriam Rivollet**.

De plus cette charge incompressible, issue d'une péréquation intercommunale, subit de légères variations d'une année à l'autre, ajoute **M. Antoine Cornut**.

La commune bénéficie-t-elle de ce fonds ? demande **M. Éric Wyss**.

La commune reçoit Fr. 7'000.-/nouvel appartement, confirme **Mme Danièle Yakoubian**.

En l'absence de toute autre remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À la majorité (3 oui, 1 abstention), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_29.**

**8. Projet de délibération – DM 2022\_30 – fixation du montant de la taxe professionnelle 2023**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture de la délibération.

Sur une question de **M. Éric Wyss**, **M. Antoine Cornut** rappelle que le montant minimum de la TCP en 2022 pour Gy était de Fr. 30.-. Un débat est en cours au parlement sur une éventuelle suppression de cette taxe qui est assez utile pour un grand nombre de communes. À titre indicatif, la TCP représente plus de 100 mio pour la Ville de Genève.

Pour Gy, ce revenu est d'environ Fr. 4'000.-, complète **Mme Myriam Rivollet** sur une question de **M. Bastien Stauffer**.

En l'absence de toute autre remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_30.**

**9. Projet de délibération – DM 2022\_31 – indemnités allouées aux maire et adjointes 2023**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture de la délibération.

En l'absence de toute remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_31.**

**10. Projet de délibération – DM 2022\_28 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 33 060 F – Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU)**

**M. Antoine Cornut** rappelle que les amortissements complémentaires sont passés sur la base des comptes. L'Exécutif a proposé une liste de ceux qu'il espère pouvoir réaliser lors du bouclage des comptes 2022.

**M. Éric Wyss** aimerait savoir comment seront définies les priorités desdits amortissements complémentaires et si le conseil devra à nouveau voter en cas d'éventuel arbitrage.

**Mme Myriam Rivollet** se renseignera sur les modalités en temps utile.

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture du dispositif de la délibération.

**M. Bastien Stauffer** aimerait savoir si ces amortissements complémentaires auront des répercussions sur le budget 2023.

Ces amortissements complémentaires 2022 auront un léger impact sur les comptes 2023 et non sur le budget de fonctionnement 2023, indique **Mme Myriam Rivollet**.

En l'absence de toute autre remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_28.**

**11. Projet de délibération – DM 2022\_33 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 100 000 F – transformation et aménagement du local parascolaire**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture du dispositif de la délibération.

En l'absence de toute remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_33.**

**12. Projet de délibération – DM 2022\_34 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 100 000 F – reprofilage route de Gy – tronçon Temple - Turaines**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture du dispositif de la délibération.

En l'absence de toute remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_34.**

13. **Projet de délibération – DM 2022\_35 – crédit budgétaire complémentaire 2022 de 24 210 F – aménagement cimetière et agrandissement columbarium**

**Mme Michèle Tischhauser** donne lecture du dispositif de la délibération.

En l'absence de toute remarque ou question, le **Président** propose de passer au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2022\_35.**

14. **Comptes rendus des commissions**

#### Jeunesse (CJ)

**M. Jérôme Lardenois-Robert** transmet la présidence à **Mme Michèle Tischhauser**.

**M. Jérôme Lardenois-Robert** n'a rien de particulier à signaler.

**La Présidente** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

**Mme Michèle Tischhauser** redonne la présidence à **M. Jérôme Lardenois-Robert**.

#### Environnement (CE)

**M. Bastien Stauffer** indique que la CE s'est réunie il y a quelques semaines. La demi-journée de l'environnement aura lieu le 12.5.2023 en fin de journée. Des contacts ont été pris avec l'école, aussi à propos de la plantation de la haie (travail de mise en forme didactique); les enseignants ont l'air enchanté. La question des déchets pourrait aussi être évoquée lors de cette demi-journée. La CE étudie actuellement différentes idées. La séance du mois de janvier 2023 permettra de définir plus précisément le programme.

Autres questions abordées par la CE : plantations (les 5 nouveaux arbres qui ont souffert du manque d'eau, l'année dernière, seront remplacés), une bande fleurie sera créée le long de la route Gyvi ce printemps et quelques plantations d'arbres sont prévues vers le cimetière.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Sociale (CS)

**M. André Ferrez** remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la très belle réussite du marché de Noël. La CS se penchera sur l'hypothèse de repartir, en novembre 2023, sur le même principe.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Patrimoine communal (CPC)

**Mme Michèle Tischhauser** annonce que la CPC s'est réunie le 6.10.2022. Les commissaires ont appris que le Jour Gy devra changer son mobilier intérieur et extérieur. Tous les coûts ne sont pas encore connus. La CPC aimerait probablement entrer en matière sur l'entoilage des 4 parasols, qui appartiendraient de fait à la commune.

Concernant le jardin du souvenir, **Mme Myriam Rivollet** a organisé une rencontre avec **MM. Rendu** (marbrerie Moret) et **Chevalley** pour la mise en place d'un entourage en corton (idem pour les cyprès), avec de la paille d'ardoise et un support incliné en roche avec l'inscription

« jardin du souvenir », car l'actuelle plaque en béton brut n'est pas très esthétique. La Mairie a reçu deux devis. La CPC a choisi la plaque avec lettrage (idem cavurnes).

**M. Antoine Cornut** ajoute que le point suivant a fait l'objet d'un huis clos.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Finances (CF)

**M. Éric Wyss** indique que la commission s'est réunie en novembre afin d'étudier le projet de budget 2023 et les économies envisageables, dont découlait le budget tel qu'il a été voté ce soir. Tous les détails figurent dans le PV.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Urbanisme (CU)

En l'absence de M. Alexandre Sizonenko, ce point sera traité lors de la prochaine séance du conseil.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### Dons & subventions (CDS)

**M. Éric Wyss** indique que la CDS a définitivement choisi les associations lors de sa dernière séance. Aide sociale : une subvention de Fr. 2'200.- a été attribuée à chacune des 3 associations choisies (aide au développement). Aide humanitaire internationale : une subvention de Fr. 1'150.- a été attribuée à chacune des 4 associations choisies, sachant qu'une aide d'urgence avait été allouée début 2022 pour l'Ukraine. Tous les détails figurent dans le PV.

**Mme Myriam Rivollet** ajoute que Fr. 804.- ont été versés à l'association Heimdall (recettes sur la vente de raclettes lors du marché de Noël).

La quête de Noël permettra aussi d'aider l'association, explique **M. Éric Wyss** en annonçant les thèmes choisis par la CDS pour les subventions 2023 : environnement et écologie.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Règlement & indemnités du Conseil municipal

En l'absence de M. Sébastien Dorand, ce point sera traité lors de la prochaine séance du conseil.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### **15. Dates des prochaines séances**

**Le Président** rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Patrimoine – 19.12.2022. **Mme Magali Ouedraogo** propose d'organiser, en début de séance, une réunion conjointe avec la CE afin de traiter des sujets communs aux deux commissions (offre Ilico-collaboration SIG). **M. Bastien Stauffer** s'excuse d'ores et déjà pour cette date.
- Commission Finances – à fixer (1<sup>er</sup> trimestre 2023, comptes 2022).
- Commission Environnement – la séance, initialement prévue le 9.1.2023, est reportée à une date ultérieure (à refixer).
- Commission Sociale – 16.1.2023 à 18h à la mairie.

- Commission Jeunesse – à fixer.
- Commission Urbanisme – à fixer.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 27.3.2023 à 19h.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – 25.1.2023.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 19.1.2023.

#### 16. Propositions individuelles et questions

Sur une question de **Mme Michèle Tischhauser**, **M. Antoine Cornut** explique que les commerçants de Gy, qui disposent de places de stationnement, n'avaient pas de baux établis. La commune a donc souhaité régulariser cette situation, une demande qui a peut-être été mal comprise par la régie. Certains concernés ne se sont malheureusement pas adressés directement à la Mairie, dont le souci principal était de ne pas avoir de problèmes avec la Cour des comptes tout en offrant aux intéressés l'avantage de pouvoir justifier cas échéant d'une location en bonne et due forme. **M. Antoine Cornut** regrette que certains aient préféré d'autres voies plutôt que d'interpeller directement la Mairie.

**Mme Michèle Tischhauser**, qui est contente de savoir qu'il ne s'agissait que d'un problème de communication, comprend que ces baux soient formalisés pour la bonne forme.

#### 17. Divers

**M. Antoine Cornut** remercie les élus pour cette année supplémentaire d'investissement au sein des commissions et dans la vie de la commune. L'on voit à chaque manifestation que la population est satisfaite de cette vie villageoise. Et les nouveaux habitants sont ravis de s'installer à Gy, justement grâce à cette vie villageoise. **M. Antoine Cornut** réitère ses remerciements aux élus, qui sont un peu l'essence et le moteur de tout ça, et leur souhaite de belles fêtes.

**Mme Myriam Rivollet** rappelle aux élus concernés que les cadeaux de Noël à distribuer aux aînés sont encore à leur disposition à la Mairie.

Sur une question de **M. Éric Wyss**, **Mme Myriam Rivollet** confirme qu'elle communiquera la date de livraison des mandarines dès que celle-ci sera connue. **Mme Danièle Yakoubian** enverra un message aux intéressés et le secrétariat accueillera avec plaisir d'éventuels renforts pour la préparation des 90 sachets de Noël destinés aux enfants.

**Mme Myriam Rivollet** a transmis le relevé des indemnités des Conseillers municipaux pour le second semestre, ainsi que leur certificat de salaire 2022.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h18.

~~M. Jérôme Lardinois-Robert~~  
Président

*M. Tischhauser*  
Mme Michèle Tischhauser  
Vice-présidente

*Myriam Rivollet*  
Myriam Rivollet  
Secrétaire



